



Bulletin d'information de la commune de Montagne  
 Directeur de publication : Catherine HENRY, Maire  
 Rédacteur en chef : Commission information et communication

Bulletin n° 27

Ne pas jeter sur la voie publique

Commune  
de  
Montagne



Compte rendu de la réunion  
du Conseil Municipal  
du 10 septembre 2019

Absents excusés : LAPORTE Clément - Absente : DOMINIQUE Mélissa



**Décision modificative n° 3 – Virement de crédits** : le conseil municipal autorise le virement de crédits ci-après :

Intitulé	Diminution de crédits		Augmentation de crédits	
	Compte	Montant	Compte	Montant
Virement à la section d'investissement			023	3 234,00 €
Personnel titulaire	615221	- 3 234,00 €		
Personnel non titulaire	6413	- 2 326,28 €	6711	
Autres charges exceptionnelles			6718	2 326,28 €
<b>Fonctionnement dépenses</b>		<b>- 5 560,28 €</b>		<b>5 560,28 €</b>
<b>Solde : 0,00 €</b>				
Installation de voirie			2152	3 234,00 €
<b>Investissement dépenses</b>				<b>3 234,00 €</b>
<b>Solde : 3 234,00 €</b>				
Virement de la section de fonctionnement			021	3 234,00 €
<b>Investissement recettes</b>				<b>3 234,00 €</b>
<b>Solde : 3 234,00 €</b>				

Ce virement de crédits correspond :

- au règlement de la perte de denrées alimentaires suite à une coupure d'électricité en week-end au niveau de la cantine scolaire
- au remplacement d'un candélabre accidenté.

Ces dépenses seront remboursées par notre assureur.



**Modification des effectifs** : vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire compétente, en date du 26 juin 2019 portant avancement à la date indiquée dans le tableau des agents promouvables et considérant l'évolution réglementaire des carrières des agents territoriaux, il convient de modifier le tableau des effectifs de la façon suivante :

- Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps plein
- Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps plein

Le Conseil Municipal

- MODIFIE le tableau des effectifs tel que défini ci-dessus à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2019.
- DIT que les crédits sont inscrits au budget 2019.

## QUESTIONS ET AVIS DIVERS



**Permanence** : A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2019, pour des affaires urgentes ressortant de la responsabilité du Maire ou de la commune, un adjoint pourra désormais être contacté par téléphone en dehors des heures ouvrables de la Mairie en composant le numéro suivant : **07.85.75.57.34**.



**Résidences MESOLIA** : la programmation d'une visite du chantier dans le courant du mois d'Octobre 2019 a été actée.



**Antenne Relais Orange** : une demande d'installation dans le clocher de l'église Saint-Martin est en cours d'étude par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) qui a la charge des Monuments classés. Les travaux devraient se dérouler avant la fin de l'année 2019.



**Fuite de gaz au carrefour d'Ambrois** : le dimanche 11 d'août, les habitants ont été évacués par les services de secours durant plusieurs heures afin de permettre sa réparation.



**Brigade de Gendarmerie de Castillon la Bataille** : le Lieutenant Guillaume CAZOTTES vient d'être nommé en qualité de Commandant de la Communauté de Brigades de Castillon-la-Bataille à la date du 1<sup>er</sup> Août 2019 suite à la mutation, dans l'Oise, du Lieutenant Stéphane DECAUDIN.



**Reconnaissance Catastrophe Naturelle** : la commune de Montagne ne fait pas partie des communes reconnues au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour l'année 2018 (cf. arrêté interministériel du 16 juillet 2019, paru au journal officiel du 9 août 2019).



**Festival Terre de Cultures** : la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais et la Compagnie Mutine remercient la municipalité pour son aide à l'organisation matérielle de celui-ci.



**Concert Orchestre de Chambre** : organisé en l'église Saint-Martin le mardi 31 Juillet dernier, le concert a connu un vif succès. La municipalité remercie les viticulteurs membres du Conseil Municipal et la Maison des Vins pour leur don de bouteilles de vin, mais aussi la Confrérie des vins de Montagne Saint-Emilion pour le prêt de verres.



**Eglise de Notre Dame de Parsac** : les derniers relevés des témoins ont permis au Maître d'œuvre, l'architecte M. Bruno Phiquepal d'Arusmont, de finaliser le dossier de demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) qui devrait être déposé avant la fin de l'année.



**4<sup>ème</sup> édition du Rallye Lady Prestige Tour** : celui-ci se déroulera du 26 au 28 septembre 2019.



**Cimetière des Bardes** : il sera procédé prochainement au nettoyage et au réenherbage de l'espace cinéraire par les services municipaux.



**Madame le Maire** donne la parole aux représentants des Commissions Communales et des Syndicats :

● **Commission Enfance Jeunesse et Vie scolaire - Monique BURGAUD :**

- Réalisation de travaux d'entretien durant l'été dans l'enceinte de l'école : remplacement des rideaux dans toutes les classes, installation d'un rangement pour les jeux dans la cour de récréation de la maternelle, mise en couleur des bancs des cours de récréation et rafraichissement des marquages au sol déjà existants : marelle, terrains football, etc.... Un range-vélo a été installé devant l'entrée de l'école.

- La rentrée des classes a eu lieu le lundi 02 septembre 2019 et s'est parfaitement déroulée. L'école compte un effectif de 134 élèves répartis comme suit : 80 en classe élémentaire et 54 en classe maternelle.

- La Commission en présence de Madame le Maire, du prestataire de restauration « l'Aquitaine de Restauration », du chef, des agents municipaux et de la Directrice de l'Ecole se sont réunis le 10 septembre 2019 après-midi pour élaborer ensemble un projet commun, dont les éléments seront communiqués au prochain conseil.

● **Commission Voirie - Daniel PALLARO :**

- Les travaux de mise en sécurité des voiries (VC n° 2 - Route des Tuileries, VC n° 18 - Impasse du Petit Moulin, VC n° 33 - Impasse de de Mirande, CR n° 37 - Chemin du Caillou, VC n° 21 - Route des Etangs, VC n° 42 - Route de Ferrand) ont démarré le 1<sup>er</sup> juillet 2019 avec une réception définitive le 18 septembre 2019. - Il a été procédé au re-gravillonnage de la route de Paradis par la Société LAURIERES et Fils.

- Les travaux de délestage de la Route de Bertin ont démarré en Juin 2019 par un repérage des prestataires : Gaz, Eau, etc.. et reprendront début octobre 2019.

- Un abri voyageur a été installé Route de Ferrand durant l'été pour une mise en service dès la rentrée scolaire. Un point d'eau va être créé place des marronniers à la demande de commerçants (poissonnier, etc...) souhaitant s'installer sur le marché du samedi matin.

- **Le SMICVAL demande à la mairie de rappeler à ses administrés de tailler leurs arbres et haies pour permettre le passage de la benne de collecte qui en cas d'empêchement ne collectera plus les containers.**

- Les travaux de curage de fossés et le rafraichissement des marquages au sol se dérouleront dès le mois d'octobre 2019.

- Une rencontre avec le Centre Routier du Libournais doit avoir lieu prochainement pour la remise en état du virage de la route du Pont Peyrat.

**Commission Sports - Didier BOUDOT :**

- La réunion des Associations se tiendra le Vendredi 20 septembre 2019 à 19 heures à la Bibliothèque. Toutes les associations et personnes ayant sollicité une salle pour exercer une activité ont été conviées.

- La réfection des terrains de tennis, dont le dossier est géré par la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais, doit avoir lieu avant la fin de l'année.

- Le remplacement d'une partie du grillage du stade de football va être réalisé prochainement.

**Commission Bâtiments - Pierre PORTAUD :**

Liste des travaux réalisés cet été :

- Réfection du sol de la salle Ausone, le traçage des lignes des terrains de sports est programmé pour la fin du mois de Septembre 2019.

- Réfection des volets du cabinet médical à Saint-Georges.

- Divers travaux d'entretien courant dans les bâtiments communaux.

- Les travaux de réfection de l'accueil de la Mairie, qui accueillera le 1<sup>er</sup> octobre 2019 l'Agence Postale Communale, sont toujours en cours (peinture, remplacement des ouvrants, etc....).

- Les dossiers sur la création d'une toilette pour Personne à Mobilité Réduite (PMR) à l'école et le renouvellement du contrat d'entretien des alarmes des bâtiments communaux sont en cours.

**Commission Information et communication - Maud CAMUS :**

- l'installation d'un panneau d'informations papier sur la place des marronniers est prévue dans le courant du mois d'octobre 2019.

- La date limite de remise des articles pour la revue de fin d'année est fixée au 11 octobre 2019.

- Le calendrier des activités du dernier trimestre a été distribué à chaque élu.

- La date de la prochaine cérémonie des vœux du Maire est arrêtée au samedi 11 janvier à partir de 18 heures. Celle de la Communauté de Commune du Grand Saint-Emilionnais est prévue le jeudi 9 janvier.

### Commission Vie montagnaise - Monique BURGAUD :

- L'association Lavoirs et Fontaines de Montagne, nouvellement créée, se réunira le 25 octobre 2019.
- Comme chaque année, la mairie s'illuminera en rose à l'occasion de la campagne annuelle de communication intitulée OCTOBRE ROSE destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.
- La 4<sup>ème</sup> édition du Lady Prestige tour se déroulera du 26 au 28 septembre 2019.



**Recensement de la population** : comme tous les 5 ans pour les communes de moins de 10.000 habitants, notre commune est concernée en 2020.

L'enquête auprès de la population s'étendra sur la période **du 15 janvier au 14 février 2020**. Pour se faire, **la municipalité cherche à recruter 4 agents recenseurs** disponibles sur toute la durée du recensement : si vous êtes intéressé(e), adressez-vous directement à l'accueil de la mairie ou appelez le 05.57.55.21.00

#### Agence Postale Communale :

**ouverture mardi 1er octobre 9h00** à l'accueil de la mairie,

Jours et horaires d'ouverture au public :

- **Lundi - Mardi - Jeudi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h**
- **Vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30**



Le **Tennis-Club de Montagne Saint-Emilion** informe de la reprise des cours (tout niveau - tout âge) sur les infrastructures de Montagne et de Saint-Emilion.

Contact : **06.61.19.22.30**.

GYMNOTES



Les **Gymnotes Montagnaises** informent de la reprise des cours, chaque lundis et jeudis de 19 à 20 heures dans la salle polyvalente Ausone.

**MONTAGNAISES** Contacts : **06.10.12.27.31 / 06.17.16.23.31**.



**Maison d'Assistants Maternelles (MAM) Les Apprenti'Sages** : ouverture prochaine à Saint-Georges. Pour tout renseignement contacter les responsables Patricia et Pauline par courriel à l'adresse [lesapprentisagesmam@gmail.com](mailto:lesapprentisagesmam@gmail.com)

Maison d'Assistants Maternelles

Commerces



**Boulangerie La Fée Praline** : ouverture après déménagement dans un local flambant neuf le **mardi 9 octobre prochain**.

Commerces



**Nouveau commerce** : Caroline BELFOUL s'installe dans notre commune pour proposer un service de barbier. De plus amples informations seront communiquées dans une prochaine édition...

## DATES A RETENIR

**Dimanche 13 octobre : LOTO de la pétanque**

**Samedi 26 octobre : REPAS organisé par le comité des fêtes**

**Dimanche 3 novembre : LOTO du comité des fêtes**